

COMMISSION PARTICIPATIVE PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Réunion du vendredi 18 septembre 2020 à 20 heures

Présents : BERARD Yvette, TRACOL Eric, SYLVESTRE Gérard, PORTAL Florence, MOREL Olivier, GALDEMAS Stéphane, SYLVESTRE Edith, BRAT Yasmine, MOSER Mireille, BERARD Eric, KAULEN Eliane, TRIBU Christian, GUIGNARD Henri-Michel, BOUCHET Brigitte, BERENGER Anne-Marie (La Tribune)

1 – Installation de la commission

Christian TRIBU, qui a été désigné par le Conseil Municipal pour présider cette commission participative, rappelle ses objectifs : déterminer des lignes d'action pour aider le conseil municipal . Tous les rochebaudinois peuvent y participer, la parole y sera facilitée, chacun peut rapporter des questions, des problèmes .

La réflexion doit se faire sur des arguments concrets, le Président de la commission aura un rôle essentiellement d'animateur . Avant chaque réunion, un ordre du jour aura été établi de façon à ce que chacun puisse avoir la possibilité de préparer les sujets, et à chaque fois un compte rendu sera établi qui sera porté à la connaissance de tous les habitants .

Une liste des sujets déjà envisagés est présentée, elle est issue des réunions publiques qui se sont tenues avant les élections municipales et a été présentée au conseil municipal du 23 mai 2020 (elle est annexée à la suite du présent compte-rendu).

Certains points ont été l'objet de discussions rapportés ci-dessous.

2 – Étude patrimoniale et « cartopartie »

Un premier pas a été fait par le passé concernant l'étude du patrimoine. Il est cependant nécessaire d'aller plus loin dans cette étude pour mieux appréhender les richesses et les faiblesses de ce patrimoine, et planifier un projet de préservation et de revalorisation d'ensemble à long terme. Le contraire amènerait à agir au coup par coup, dans l'urgence, et sans vue globale des difficultés à venir. Cette vue d'ensemble permet aussi de s'insérer dans une démarche globale concernant l'évolution de la commune répondant aux besoins de la population.

Cette étude n'est pas encore décidée, mais le Conseil Municipal a pris une délibération pour permettre la recherche des financements . Quand les financements seront suffisants, la commission aura à donner son avis pour définir les attendus de cette étude.

Une « cartopartie » aura lieu à Rochebaudin le vendredi 16 octobre de 9h à 17h . Il s'agit de repérer sur la commune des éléments patrimoniaux intéressants (bâtiments, ruines, pierres, arbres, artisans d'art ...) de les situer sur une carte partagée sur internet en les accompagnant d'une notice explicative . Ce travail est effectué sous l'autorité des services départementaux qui mettent à disposition le matériel nécessaire . Le but est de constituer une base de donnée patrimoniale à l'échelle du Département , motiver les habitants sur cette problématique, et intéresser les instances départementales ou régionales pour aider au financement des projets.

3– Place Achard, entretien du village, entretien des bâtiments publics.

Un débat s'engage sur l'aménagement de la place Achard, sur les poubelles, et sur la nécessité d'avoir une réflexion globale sur le type de tourisme que l'on souhaite développer . Il faut aussi réfléchir à l'entretien des rues : quel niveau, comment, pour quel coût ... la commune est pauvre ! La question est aussi posée quant à l'usage des bâtiments communaux (une église et une chapelle pour si peu d'habitants représentent une charge énorme qu'il faudrait peut-être chercher à compenser).

4 – Documents d'urbanisme

La commune doit prendre avant le 31 décembre prochain une décision concernant les documents d'urbanisme (carte commune ou Plan Local d'Urbanisme) . En effet la loi prévoit que ces documents sont gérés par la Communauté de Commune au 1^{er} janvier prochain sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent . Sans document d'urbanisme, il sera impossible d'avoir un permis de construire sur un terrain non déjà construit . Un débat s'engage sur cette question . La question est de déterminer ce que l'on veut pour Rochebaudin : stagnation ou évolution ? Rochebaudin pour qui ? Rochebaudin comment ? ... Que l'urbanisme reste géré par la commune ou soit transféré à la Communauté de Commune, nous devons construire un projet qui réponde aux projets de vie des habitants, qui anticipe et qui soit cohérent sur le long terme.

5 – Station d'épuration

Une réunion des abonnés au service d'assainissement collectif aura lieu le samedi 24 octobre à 17h pour faire le point sur la station d'assainissement, les mode d'entretien et d'intervention, et le coût du service .

6 – Fonctionnement de la commission

Au vu des nombreux points à étudier, Christian TRIBU propose de créer trois sous-commissions avec un vice-président pour chacune de ces sous-commissions. Ce principe est accepté par vote (11 pour, 1 contre, 1 abstention). Les sous-commissions se constituent ensuite de la façon suivante :

- Sous-commission Patrimoine/Aménagements : Henri-Michel GUIGNARD (Vice-président), avec Eric BERARD, Yasmine BRAT, Yvette BERARD, Florence PORTAL, Mireille MOSER, Eric TRACOL, Edith SYLVESTRE, Stéphane GALDEMAS, 1ère réunion le 23 octobre à 20h30 ;

- Sous-commission Tourisme/urbanisme : Olivier MOREL (Vice-président), avec Mireille MOSER, Florence PORTAL, Stéphane GALDEMAS, Yasmine BRAT, Gérard SYLVESTRE . 1ère réunion le 6 novembre à 20h30 ;

- Sous-commission Voirie/réseaux : Eric TRACOL (Vice-président), avec Eric BERARD, Gérard SYLVESTRE, Stéphane GALDEMAS, Eliane KAULEN, 1ère réunion le 3 octobre à 14h .

Le président de la commission Patrimoine-Environnement participera à toutes les sous- commissions avec l'aide des vice-présidents, mais les vice-présidents pourront suppléer à l'absence du président en cas de nécessité.

Le nombre de membre de chaque sous-commission n'est pas arrêté. Les personnes désireuses d'y participer mais ayant eu un empêchement pour cette première réunion peuvent se faire connaître auprès du président ou des vice-présidents.

Il est rappelé que les différentes réunions seront publiques (sauf cas particulier ou cas d'urgence), et que l'ordre du jour sera communiqué à tous avant chaque réunion. Les comptes rendus seront également publics.

Les prochaines dates de réunion des sous commissions ont été fixées, leur ordre du jour sera arrêté par les vice-présidents et président de commission.

En l'absence de questions diverses, la réunion s'achève à 22h30

ANNEXE

Actions recensées

- Patrimoine
 - Étude du patrimoine (bilan de situation, préservation et revalorisation du patrimoine communal) - Faire atelier « carto partie » pour recensement des lieux sur carte communale (bati, flore,..)
 - Entretien/nettoyage du village et cimetière
 - Sécurité (incendie, circulation, éclairage)
 - Entretien et utilisation de la chapelle Notre Dame de Senisse et de l'église St Roch
 - Sécurisation des murs « Vieux château » au-dessus du village
 - Commune sans pesticides ???
 - Archives communales (répertoire et classement, remise en état, conservation...)
- Aménagements (lié à l'étude patrimoine)
 - Aménagement du centre village, revalorisation de la place Achard, de la cour de l'école et du lavoir
 - Installation de bornes de recharge pour voitures électrique
 - Aménagement de garages à louer en dessous du bâtiment de la mairie (solution possible au problème de recharge des véhicules électriques)
 - boîte à livres
 - Créer un colombarium / Jardin de souvenir au cimetière
- Travaux
 - fin des travaux d'assainissement (reprise des malfaçons, levée de réserves ...)
 - autres gros travaux à planifier
- Tourisme (lié à l'étude patrimoine)
 - Politique du tourisme, retours possibles pour la commune
 - Signalisation / Promotion de l'artisanat local, produits fermiers ou artisanaux, gîtes, accueil...
 - Signalétique des chemins de randonnée (en lin avec la Communauté de communes)
 - Collecte des ordures pour les véhicules de passage (pb de la carte pour le dépôt des déchets non recyclables)
- Urbanisme (lié à l'étude patrimoine)
 - Parking dans le village (Aménagements, gestion résidents, touristes, ...)
 - Parking moto
 - PLU communal / Carte communale (avant d'avoir le PLU CCDB)

- Réserve d'eau incendie (respecter l'obligation légale, comment, à quel prix) ... ou pas ?
- Voirie
 - Entretien / Aménagements de la voirie communale
 - signalétique communale
- Réseaux
 - Réseau d'eau potable (**SIEBRC** syndicat intercommunal des Eaux du Bas Roubion et Citelle)
 - Gestion / entretien de la station d'épuration et du réseau eaux usées
 - **SIEA** du Pays de Dieulefit Bourdeaux (syndicat intercommunal eau assainissement)
 - **SMBRJ** syndicat mixte du Bas Roubion et du Jabron (gestion du bassin fluvial)
 - **SYPP** syndicat des Portes de Provence pour les déchets, via la CCDB
 - Réseau de distribution électrique (**SDED** Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme)
 - Déploiement des compteurs LINKY
 - Déploiement réseau Fibre Optique
 - Fournisseur d'électricité pour la commune (énergie verte ?)
 - Éclairage public (modification ou suppression de certains points d'éclairage public)
 - Aménagements photovoltaïques sur les bâtiments ou espaces communaux